

Amuré le 22/07/2020



Tags anti-bassines sur la mairie d'Amuré

A qui profite le Crime ?

Le collectif Bassines Non Merci a pris connaissance par voie de presse de l'acte de vandalisme commis sur la mairie d'Amuré la nuit du vendredi 17 juillet au samedi 18 juillet 2020 ainsi que les réactions du préfet Aubry et de la députée Batho.

Par ce communiqué, BNM :

- tient à redire son attachement au respect du cadre républicain et au débat public, elle ne cautionne donc pas ce type d'agissement et n'a jamais appelé ses membres à agir de la sorte.

BNM manifeste au grand jour, en famille, dans la joie et la détermination !

-pose la question « à qui profite le crime ? » - alors que ce vendredi se tenait une rencontre entre le président de région et les députés Mme Tuffenell et Mr Prud'homme lors de laquelle M Rousset a bien confirmé que des fonds régionaux et européens viendraient financer les tuyaux et les pompes pour remplir les bassines, que la préfecture avait programmé l'annonce de l'arrêté interdépartemental ouvrant la voie à la construction des bassines dans les mois à venir, quel intérêt aurait eu notre collectif à se décrédibiliser de la sorte ?

BNM espère vivement que la gendarmerie mènera ses investigations tant parmi les opposants que parmi les porteurs du projet.

-s'étonne de la réaction (faussement ?) indignée de la députée Mme Batho et du préfet face à une action qui reste une atteinte à des biens matériels. Pour rappel, Mme Batho s'était distinguée par son silence et son absence d'empathie quand il y a exactement un an, des citoyens et des journalistes avaient échappé de peu à la mort quand ils avaient été victimes d'une [agression par deux engins agricoles](#) sur la commune de la Grève sur Mignon (une voiture d'un journaliste du Courrier de l'ouest avait été emboutie et les militants avaient échappé à la catastrophe en se précipitant dans les fourrés)

-constate que tous les éléments analysés par la mission parlementaire « Prud'homme-Tuffenel » et conduisant à des «situations de crise et de conflits d'usage en situation de pénuries d'eau » sont plus que jamais à l'ordre du jour. Si BNM ne cautionne pas ce type d'action, nous ne pouvons que comprendre que des citoyens puissent s'insurger et sortir de la légalité.

Quand les rivières coulent à l'envers (comme le Mignon depuis dix jours sur le bief de la Grève sur Mignon), quand l'argent public irriguent des projets ne profitant qu'aux plus grosses exploitations, que l'eau bien commun se retrouve confisqué par 10% de la profession agricole, mettant en péril les exploitations non irrigantes, que les poissons crèvent au fur à mesure que les cours d'eau se vident...

-alerte monsieur Aubry des conséquences que pourraient avoir une mise au banc de notre collectif qui reste attaché à ses modes d'actions pacifistes et à la démocratie et ne peut que regretter que celui-ci assimile notre mouvement aux actes commis à Amuré.

Aujourd'hui, monsieur Aubry a la chance de s'adresser à des citoyens responsables et respectueux des individus.

En nous affaiblissant, il ouvrira la porte aux actes isolés et à la reprise des tensions sur le territoire.

-invite Mme Batho, messieurs Aubry et Moinard à se rendre avec nous sur les tourbières du Bourdet qui pourront constater de visu que les seuils d'alerte piézométrique en vigueur (piézomètre du Bourdet) ne sont pas de nature à maintenir en bon état écologique les tourbières du Bourdet et la vallée de la Courance .

Nous rappelons à monsieur Moinard, nouvellement nommé vice président de la CAN en charge de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ses promesses à rehausser les seuils d'alerte pour sauvegarder les zones humides, et ce sans attendre la construction d'éventuelles bassines.



*Photo de la « rivière Subite » à MARSAIS (17) prise le 11/07/20
On notera la présence du tuyau d'irrigation dans le lit de la rivière*